

République Française  
Département Ille-et-Vilaine  
**Commune de Brielles**

## Compte rendu de séance

### Séance du 10 Juillet 2020

L'an 2020 et le 10 Juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Val Fleuri sous la présidence de DELAHAYE Elisabeth, Maire

Présents : Mme DELAHAYE Elisabeth, Maire, Mme : VALLAIS Peggy, MM : BÉGOUIN Yohann, DESDOIGTS Etienne, FOUCHER Emmanuel, GAUDIN Bernard, GESLIN Serge, MAUPILE Patrick, NEVEU Joseph, OISEL Olivier, PICQUET Joël, PIHOURS Arnaud,

Mme DOREAU Séverine Ayant donné procuration à Mme VALLAIS Peggy, Mme TRUCAS Lorraine ayant donné procuration à M. FOUCHER Emmanuel, M. TRICOT Nicolas Ayant donné procuration à M. GESLIN Serge

#### Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 12

Date de la convocation : 02/07/2020

Date d'affichage : 02/07/2020

#### Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture  
le : 13/07/2020

et publication ou notification  
du : 13/07/2020

A été nommé(e) secrétaire : M. NEVEU Joseph

#### Objet(s) des délibérations

#### **SOMMAIRE**

2020-07-01 - Election des délégués du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs

2020-07-02 - Election des délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs

#### 2020-07-01 - Election des délégués du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire ministérielle NOR: INTA2015957 du 30 juin 2020 , relative à la désignation des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux.

##### a) *Composition du bureau électoral*

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Messieurs Joseph NEVEU, Etienne DESDOIGTS, Arnaud PIHOURS, Yohann BÉGOUIN. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

##### b) *Élection des délégués*

Les candidatures enregistrées :  
- Monsieur Serge GESLIN

- Madame Elisabeth DELAHAYE
- Monsieur Yohann BÉGOUIN

Madame le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Monsieur Serge GESLIN, 15 voix
- Madame Elisabeth DELAHAYE, 15 voix
- Monsieur Yohann BÉGOUIN, 15 voix

Monsieur Serge GESLIN, Madame Elisabeth DELAHAYE, Monsieur Yohann BÉGOUIN ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

#### **2020-07-02 - Election des délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire ministérielle NOR: INTA2015957 du 30 juin 2020 , relative à la désignation des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux.

##### *a) Composition du bureau électoral*

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Messieurs Joseph NEVEU, Etienne DESDOIGTS, Arnaud PIHOURS, Yohann BÉGOUIN. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

##### *b) Élection des délégués*

Les candidatures enregistrées :

- Monsieur Etienne DESDOIGTS
- Madame Peggy VALLAIS
- Monsieur Emmanuel FOUCHER

Madame le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Monsieur Etienne DESDOIGTS, 15 voix
- Madame Peggy VALLAIS, 15 voix
- Monsieur Emmanuel FOUCHER, 15 voix

Monsieur Etienne DESDOIGTS, Madame Peggy VALLAIS, Monsieur Emmanuel FOUCHER ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Séance levée à: 21 :37

En mairie, le 13 juillet 2020  
Le Maire

Elisabeth DELAHAYE

